



EQUIPE DEPARTEMENTALE JEUNE

Afin de continuer à développer les actions sportives en faveur de la jeunesse et d'augmenter la compétitivité et la performance des jeunes archers ainsi que le nombre de tireurs susceptibles d'aller au championnat nationaux, le département souhaite renouveler son action de la saison passée. Une équipe jeune départementale sera mise en place dès le début de l'année 2018.

Pour cela, avec l'aide des clubs, 5 stages de formation sont mis en place par le Comité Départemental de Tir à l'arc de l'Aude (CD 11). Ces stages sont ouverts à tous les archers à partir de 10 ans munis de leur matériel sans distinction de niveau, de catégorie ou d'arme.

Ces stages proposent à chacun un entraînement individualisé et personnalisé. L'amélioration de la performance est optimisée par une approche technique, matérielle, physique et mentale.

Le département souhaite favoriser l'accès au TNJ (Tournoi National Jeunes).

Pour cela, il se propose d'emmener 4 à 6 jeunes en prenant en charge une partie des frais (inscription, transport et d'hébergement).

Des critères de sélection seront mis en place pour déterminer les archers qui partent. La sélection définitive est réalisée en fonction de la motivation et des possibilités d'entraînement en plus de la performance.

Pour intégrer le dispositif il faudra avoir participé à au moins à 1 compétition salle ou extérieure.

Ces stages se dérouleront dans les différents clubs (selon leur disponibilité) des archers intéressés. Les jeunes seront amenés soit par un entraîneur soit par leurs parents.

Les stages seront encadrés par Mme Catherine Simon breveté d'état et M. Alain Dupin entraîneur fédéral 2.

Les archers souhaitant entrer dans le dispositif du pôle jeune départemental devront remplir un dossier d'inscription avec le département les engageant sur la régularité et la progression de leurs compétences durant la saison sportive extérieur.

Règlement : Le cout de l'ensemble des différents stages est de 80 €.

Le règlement est à remettre aux clubs à l'ordre du Comité Départemental du Tir à l'arc.

Les stages manqués ne seront pas remboursés sauf en cas d'accident grave.



Dates des différents stages :

- Le 14 janvier 2018 de 9h à 17h à Carcassonne au Club des Archers de la Cité
- Le 4 février de 9h à 17h à
- Le 18 mars de 9h à 17h à
- Le 8 avril de 9h à 17h à
- Le 20 mai de 9h à 17h à

Une à deux compétitions officielles seront intégrées dans le planning des stages ce qui permettra aux entraîneurs de voir évoluer les archers en situation de compétition. Il est possible d'y participer en FITA ou en Fédéral.

Pour toutes informations supplémentaires et contact :

- Mme SIMON Catherine c.simchap@hotmail.fr Tel : 06 86 75 29 83

M. DUPIN Alain Alain.dupin31@orange.fr Tel : 06 29 72 30 37

Les Tournois Nationaux Jeunes

Les TNJ sont des compétitions officielles, se déroulant sous la forme d'un « double 2 distances » avec des duels individuels et des duels en double mixte. Ils sont ouverts aux licenciés jeunes de la FFTA, **filles et garçons, en arc classique, dans les catégories Benjamin, Minime, Cadet et Junior.**

TNJ 1	14/04 au 15/04	Sarcelles	Ouvert à tous les licenciés
TNJ 2	05/05 au 6/05	Vagney	Ouvert à tous les licenciés
TNJ 3	26/05 au 27/05/2018	Riom	Ouvert à tous les licenciés

Les compétitions retenues par le CD 11 sont :

TNJ 2	05/05 au 6/05	Vagney	Ouvert à tous les licenciés
TNJ 3	26/05 au 27/05/2018	Riom	Ouvert à tous les licenciés